



# LES COMPÉTENCES TUNISIENNES À L'ÉTRANGER

*Abderazak Bel Hadj Zekri*

**CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2009/15**

*Module socio-politique*

**Projet de coopération sur les questions liées  
à l'intégration sociale des immigrés, à la migration  
et à la circulation des personnes**



**CARIM**  
**Consortium euro-méditerranéen pour**  
**la recherche appliquée sur les migrations internationales**

**Notes d'analyse et de synthèse – module socio-politique**  
**CARIM-AS 2009/15**

Abderazak Bel Hadj Zekri  
Office des Tunisiens à l'Étranger, Tunisie

**Les compétences tunisiennes à l'étranger**

© 2009, Institut universitaire européen  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : [forinfo@eui.eu](mailto:forinfo@eui.eu)

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):  
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen  
Badia Fiesolana  
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)  
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>  
<http://www.carim.org/Publications/>  
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

## CARIM

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé en février 2004 et est financé par la Commission Européenne. Jusqu'en janvier 2007, il répondait au volet C – «coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes» – du programme MEDA, principal instrument financier de l'Union Européenne pour établir le partenariat Euro Méditerranéen. Depuis février 2007, le CARIM est financé par le programme AENEAS d'assistance technique et financière en faveur de pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile. Ce dernier établit un lien entre les objectifs externes de la politique migratoire de l'Union Européenne et sa politique de développement. AENEAS a pour objet de mettre à la disposition des pays tiers une assistance appropriée pour leur permettre d'assurer, à divers niveaux, une meilleure gestion des flux migratoires.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans la région d'Afrique du Nord et de la Méditerranée Orientale (signifiée par «la région» dans le texte ci-dessous)

CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen (IUE, Florence) et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 12 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie, Turquie et, depuis février 2007, la Libye et la Mauritanie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'UE et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes;
- Recherches et publications;
- Réunions entre académiques;
- Réunions entre expert et décideurs politiques;
- Système de veille en matière migratoire.

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales dans la région: économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site web du projet: [www.carim.org](http://www.carim.org)

*Pour plus d'information*

Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

European University Institute (EUI)

Convento

Via delle Fontanelle 19

50014 San Domenico di Fiesole

Italy

Tel: +39 055 46 85 878

Fax: +39 055 46 85 755

Email: [carim@eui.eu](mailto:carim@eui.eu)

**Robert Schuman Centre for Advanced Studies**

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

## **Résumé**

La présente note analytique propose de faire l'état des lieux permettant d'évaluer le poids des compétences dans l'ensemble de la migration tunisienne et de tenir compte de certaines caractéristiques de cette catégorie de migrants. La note analyse ensuite les perspectives d'évolution du phénomène, compte tenu du contexte économique et social de la Tunisie et des demandes émanant des pays de l'emploi dont les politiques s'orientent vers une migration de plus en plus sélective, touchant la main-d'œuvre qualifiée et les compétences en particulier. Enfin la note présente une évaluation de l'impact de la migration des compétences sur le développement en Tunisie, et ce, dans le cadre de la problématique du lien entre migration et développement.

## **Abstract**

The analytical note assesses the importance of high-skilled or 'competent' migration in Tunisia and sheds light on the various characteristics of this category of migrants. The note also takes into account the prospects for such a migration in the context of the Tunisian socio-economic situation and in the context of the labour demands emanating from receiving countries that have been increasingly targeting a selective migration revolving around high skilled sectors and competences. Finally, the note evaluates the impact of high-skilled migration on development in Tunisia whilst shedding light on the link between migration and development.

## Introduction

L'étude de la migration des compétences en Tunisie est liée à deux dimensions fondamentales, l'une se rapportant à l'évolution interne de la structure des tunisiens à l'étranger et de leurs principales caractéristiques, dont, notamment, l'amélioration du niveau éducationnel qui a donné l'émergence d'une nouvelle catégorie de migrants formée de compétences scientifiques et technologiques et du niveau professionnel qui a contribué à la formation d'une autre catégorie composée de compétences économiques. Par contre, la seconde concerne les nouveaux flux migratoires récents qui touchent les cadres tunisiens qui émigrent dans le cadre de la coopération technique et les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur qui ne trouvent pas de débouchés dans le marché du travail national et qui émigrent, encouragés à la fois par ces facteurs internes de répulsion et des facteurs d'attraction provenant des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) qui expriment une forte demande de main d'œuvre hautement qualifiée.

En effet, force est de constater que le passage de l'émigration tunisienne, d'une émigration temporaire d'hommes seuls à une émigration familiale d'installation, a donné lieu à la formation de nouvelles générations issues de l'émigration. Celles-ci ont suivi un cursus différent en s'engageant dans l'enseignement, encouragées par une attitude positive de leurs parents qui se trouvaient convaincus que l'investissement dans l'enseignement et l'amélioration des aptitudes professionnelles demeurent les garants d'une promotion sociale de leurs enfants et la clef de voûte d'une intégration réussie et effective dans les sociétés de résidence.

Par ailleurs, l'évolution économique et sociale de la Tunisie et la généralisation de la scolarisation ont permis une croissance remarquable des effectifs des élèves dans les différents cycles de l'enseignement. Le nombre d'étudiants inscrits dans les universités tunisiennes a connu par conséquent une véritable explosion au cours des deux dernières décennies, et également le nombre des diplômés.

Ceci n'est pas sans conséquence sur l'insertion professionnelle de l'ensemble de ces sortants des universités. Une enquête réalisée en 2005 auprès de quelque 4 800 diplômés de l'université, menée par la Banque Mondiale<sup>1</sup>, a montré que 46 % n'avaient pas trouvé de travail dans les dix-huit mois suivant l'obtention de leur diplôme. Près de 50 % des titulaires d'une maîtrise et des techniciens supérieurs interrogés étaient au chômage, selon cette étude, contre seulement 10% des ingénieurs formés.

Ces facteurs ont largement contribué à augmenter les flux migratoires des compétences aux cours des deux dernières décennies et la mise en œuvre d'une politique de placement des cadres tunisiens à l'étranger par le biais de l'Agence Tunisienne de Coopération technique.

Cette orientation est largement étayée dans les documents et puis dans les recommandations formulées lors des assises de la Conférence Nationale sur l'Emploi qui se sont tenues à la fin du mois de Septembre 2008. En effet, dans le constat présenté dans ces travaux, l'on constate, d'après les rapports élaborés, que la Tunisie occupe une faible place dans la compétition sur le marché mondial du travail et des compétences en particulier et une absence de diversification des destinations de l'émigration des cadres qui reste concentrée en Europe et dans les pays arabes. Ainsi les recommandations de la conférence nationale préconisent les propositions suivantes : l'adaptation de la formation dans les universités aux besoins du marché mondial, la maîtrise des langues étrangères, l'adoption d'une stratégie de prospection dynamique des opportunités d'emploi en vue de l'amélioration de la position de la Tunisie dans la compétition internationale sur le marché mondial de l'emploi de la main-d'œuvre hautement qualifiée.

Sur le plan conceptuel et méthodologique, ou plus précisément de la délimitation de la notion de compétence, nous ne nous sommes pas limités aux compétences scientifiques comme catégorie de

---

<sup>1</sup> Étude sur l'insertion des diplômés en Tunisie, Publication de la Banque Mondiale, mars 2008

diplômés, mais nous avons adopté une délimitation plus globale, englobant les compétences économiques qui peuvent être considérées comme agent de changement et de développement économique et social.

Le présent rapport tente de faire l'état des lieux permettant d'évaluer le poids des compétences dans l'ensemble de la migration tunisienne et de tenir compte de certaines caractéristiques de cette catégorie de migrants. Il s'intéressera ensuite de faire le point des perspectives d'évolution du phénomène, compte tenu du contexte économique et social de la Tunisie et des demandes émanant des pays de l'emploi dont les politiques s'orientent vers une migration de plus en plus sélective, touchant la main-d'œuvre qualifiée et les compétences en particulier. Enfin il présentera une évaluation de l'impact de la migration sur le développement, et ce, dans le cadre de la problématique du lien entre migration et développement.

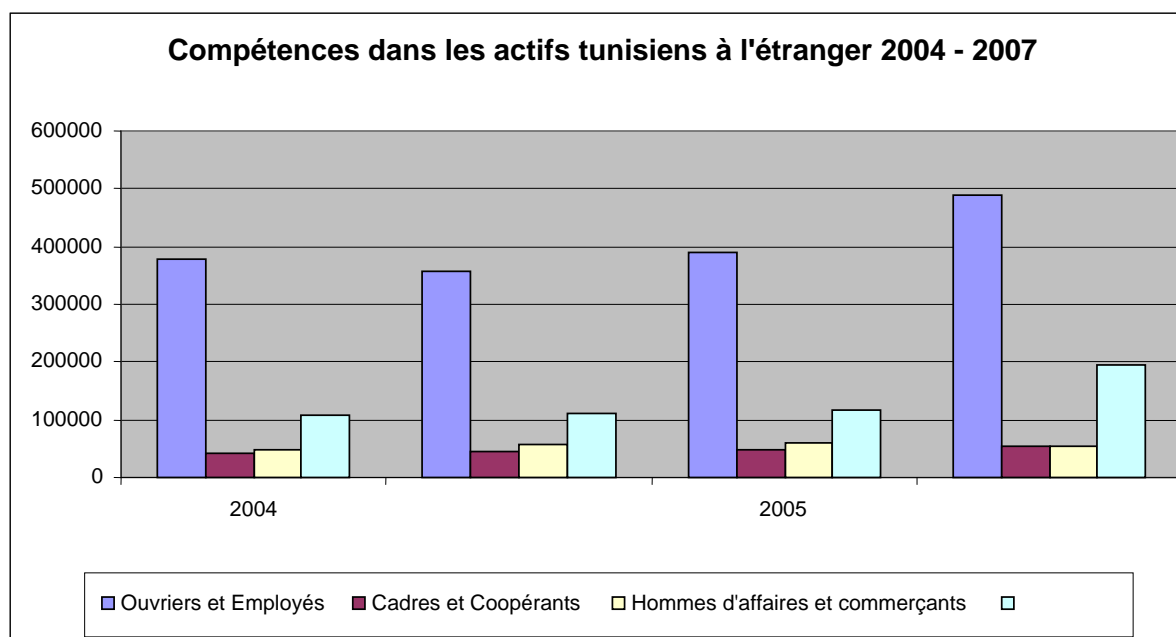
## **I. Les compétences tunisiennes à l'étranger : une évolution nette du volume dans les « stocks » des migrants**

L'estimation du volume des compétences tunisiennes émigrées a été possible grâce à des sources statistiques nationales et d'autres provenant de l'OCDE. L'examen de ces données permet de relever que l'évolution du nombre des compétences connaît un accroissement certain. Certes, leur répartition par région laisse apparaître une concentration en Europe et dans les pays arabes du Golfe, mais dégage aussi une présence d'une diaspora tunisienne au Canada et aux États-Unis.

### **Les effectifs des compétences selon les sources administratives :**

#### *Les cadres et les coopérants*

Les statistiques consulaires relèvent qu'il y'a une progression nette du nombre des cadres et coopérants tunisiens à l'étranger qui passe de 28 860 en 2003 à 52 760 en 2007. Certes, le taux d'accroissement n'est pas égal à celui de la population active. Cependant, certaines explications pourraient être mises en relief, à savoir le taux de chômage relativement élevé chez les actifs tunisiens émigrés, en général, et les jeunes issus de l'émigration, en particulier, qui connaissent des difficultés d'insertion et agissent sur la progression lente de ce taux d'accroissement. En effet l'on sait actuellement que ces jeunes disposent d'un niveau d'éducation plus significatif. Le graphique établi sur la base de l'évolution fournie par les statistiques administratives montre la place des cadres et compétences dans le total de la population active qui connaît une progression inférieure à celui du chômage des émigrés comme conséquence de la crise. Toutefois, l'on peut relever que les compétences (cadres et coopérants) représentent 7.6% de l'ensemble des actifs.



Source : graphique élaboré sur la base des données consulaires (2004-2007)

C'est en France que les effectifs des compétences sont les plus importants et enregistrent une évolution plus rapide, ce qui témoigne d'une certaine promotion sociale plus facile, en comparaison avec la situation des migrants en Allemagne où la réussite scolaire et l'accès aux diplômes universitaires semblent plus ardues. Par contre, les effectifs des cadres au Canada sont plus significatifs, compte tenu de la récente émigration vers ce pays ; ceci confirme que cette migration comprend des étudiants de post-maîtrise qui ont préféré s'installer plutôt que de rentrer dans leur pays d'origine.

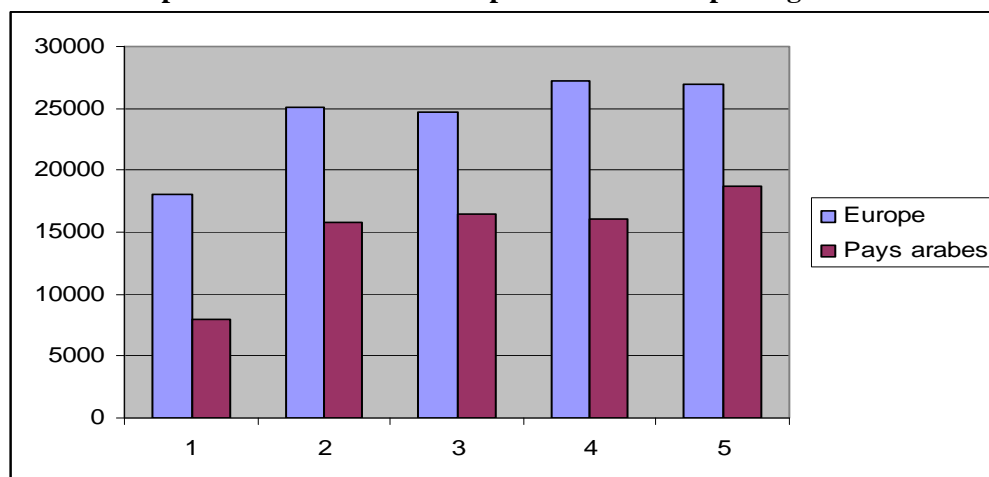
Enfin la présence des cadres dans les pays arabes est dominée par les coopérants qui ont rejoint ces pays dans le cadre de la coopération technique.

**Tableau 1 : cadres et coopérants  
(2003-2007)**

Année Pays	2003	2004	2005	2006	2007
France	15 066	21 052	19 158	23 172	21 878
Allemagne	610	1 446	1 883	1 442	2 218
Italie	206	330	1 219	432	411
Belgique	770	841	697	1 196	731
Autres pays européens	1 359	1 436	961	955	1 682
<b>Europe</b>	<b>18 011</b>	<b>25 105</b>	<b>24 718</b>	<b>27 197</b>	<b>26 920</b>
Pays arabes	7 938	15 749	16 397	16 112	18 681
Canada	993	90	1 313	1 313	4701
États-Unis	1 150	805	1 280	1 526	1 556
Autres pays	768	504	433	461	901
<b>Ensemble</b>	<b>28 860</b>	<b>42 253</b>	<b>44 141</b>	<b>46 609</b>	<b>52 759</b>

Source : statistiques consulaires, MAE 2007



**Répartition des cadres et coopérants tunisiens par région**

Source : statistiques consulaires, MAE 2007

***Les compétences économiques : hommes d'affaires et commerçants***

Les statistiques administratives nous renseignent également sur l'importance des compétences économiques au sein de la structure professionnelle des tunisiens à l'étranger. L'on peut constater cette évolution d'après le tableau ci-dessous qui montre que les effectifs de cette catégorie sont passés de 41 400 en 2003 à 55 267 en 2007. Ceci témoigne que l'émergence des émigrés tunisiens entrepreneurs est apparue bien avant. Cette présence est plus importante dans les pays européens, et la France en particulier, en comparaison avec l'ensemble des pays arabes où les hommes d'affaires et les commerçants ne représentent que 24% du total. Cette catégorie de migrants demeure l'indicateur que l'évolution de la structure des migrants est, d'une part, une réalité et que l'ascension professionnelle et sociale en milieu migratoire est possible, d'autre part.

**Tableau 2 : hommes d'affaires et commerçants (2003-2007)**

Année Pays	2003	2004	2005	2006	2007
France	23 705	28 783	33 734	36 000	26 118
Allemagne	792	852	2 421	803	2 683
Italie	1 320	1 397	2 057	3 247	3 958
Belgique	694	697	770	949	3 732
Autres pays européens	1 224	1 140	1 081	1 711	1 574
<b>Europe</b>	<b>27 735</b>	<b>32 869</b>	<b>40 063</b>	<b>42 710</b>	<b>38 065</b>
<b>Pays arabes</b>	<b>10 712</b>	<b>12 601</b>	<b>13 403</b>	<b>13 519</b>	<b>13 621</b>
Canada	820	850	817	817	807
États-Unis	1 820	142	2 016	2 216	2 403
Autres pays	313	247	351	368	371
<b>Ensemble</b>	<b>41 400</b>	<b>46 709</b>	<b>56 650</b>	<b>59 630</b>	<b>55 267</b>

Source : statistiques consulaires, MAE. Tableau élaboré par l'auteur 2007

En définitive, ces données qui retracent l'importance des compétences tunisiennes, soit en tant que cadres ou hommes d'affaires, vont certainement servir de base pour une politique migratoire qui s'orientera vers ces composantes, afin de les sensibiliser à participer à l'effort national du développement.

### *Les compétences tunisiennes selon les données statistiques de l'OCDE*

Certains travaux empiriques<sup>2</sup> ont mis en évidence l'importance des migrations de travailleurs qualifiés, en montrant que le taux d'émigration des qualifiés est beaucoup plus élevé que celui de la population totale. Les deux chercheurs cités en référence ont dressé un tableau indiquant ces taux selon les régions.

**Tableau 3 : émigration et qualification (en 2000) en %**

	Taux d'émigration		Part des travailleurs qualifiés	
	Total	Qualifiés	Résidents	Emigrants
<b>Afrique du Nord</b>	<b>2.8</b>	<b>8.9</b>	<b>9.4</b>	<b>32.0</b>
Pays en économie transition	2.7	4.8	17.1	30.3
Union européenne	4.8	8.1	18.6	32.6
Afrique subsaharienne	0.9	12.9	2.8	42.6
Pays les moins développés	1.0	13.2	2.3	34.0

Source : Docquieret Mafrouk, International Migration by Education Attainment, (2005)

Ces données sont d'une extrême importance. Déjà en 2000 l'on signale ce taux élevé d'émigration des qualifiés, ce qui va donner comme résultat l'accroissement du stock des compétences émigrées en général et des tunisiens en particulier. À cet égard nous nous référons aux données de l'OCDE pour confirmer cette assertion :

**Tableau 4 : répartition des compétences maghrébines dans les pays de l'OCDE**

	Nombre d'émigrés titulaires d'un diplôme			Ensemble
	Non naturalisés	naturalisés	non précisé	
Algérie	44 338	16 2564	8 445	215 347
Lybie	2 794	5 086	7 661	155 41
Maroc	49 391	113 241	44 485	207 117
Mauritanie	1 690	722	333	2 745
<b>Tunisie</b>	<b>15 065</b>	<b>49 465</b>	<b>3 660</b>	<b>68 190</b>
Ensemble	11 3278	361 078	64 584	508 940

Source : statistiques des compétences dans les pays de l'OCDE 2005 à consulter sur [www.oecd.org/database](http://www.oecd.org/database)

Une brève analyse des données émanant des sources administratives et des statistiques de l'OCDE nous permettent de dégager quelques tendances. Cependant, l'on souligne que ces comparaisons n'auront qu'une valeur indicative car la signification des compétences utilisées par les deux sources n'est pas forcément identique. En effet, les sources administratives font référence aux cadres et coopérants - deux catégories qui ont bénéficié d'un enseignement supérieur généralement sanctionné par un diplôme - tandis que les statistiques de l'OCDE indiquent clairement les titulaires d'un diplôme. Toutefois, et en prenant en compte de cette précaution, l'on relève sans aucun doute qu'effectivement les compétences tunisiennes émigrées dans les pays de l'OCDE sont importantes. En

<sup>2</sup> Docquier F. et Mafrouk A. « International Migration by Education Attainment, 1990- 2000 », in *International Migration, Remittances and the Brain Drain*, Banque Mondiale 2005.

outre, les données dégagées par l'OCDE font ressortir un nombre plus élevé (**68 190**) en comparaison avec les données consulaires (**32 176**), soit le double de l'effectif évalué par les sources consulaires.

De surcroît, les statistiques de l'OCDE montrent que 72,5% des compétences tunisiennes émigrées dans les pays de l'OCDE sont titulaires de la nationalité du pays de résidence (75,5% et 54,7% respectivement pour les algériens et les marocains). Ce constat orientera la politique migratoire des pouvoirs publics qui seront appelés à renforcer les actions en direction de leur diaspora, afin de maintenir leur lien avec son pays d'origine et de consolider leur contribution à son développement.

## II. Les compétences tunisiennes à l'étranger : principales caractéristiques

Les statistiques administratives apportent certes des éléments d'information appréciables sur le volume des compétences et leur répartition par pays de résidence. Cependant, elles ne permettent pas une connaissance plus précise prouvant l'élaboration de stratégie orientée. En effet, l'adoption d'actions en direction des compétences passe inévitablement par ce travail de connaissance et de localisation de celles-ci ainsi que par la délimitation des différents domaines où ils exercent à l'étranger.

### Le lien avec les compétences : une priorité

L'identification des compétences tunisiennes à l'étranger et de leur répartition par pays d'accueil et spécialité a été la première action entreprise par la Tunisie, en vue de tisser les liens personnalisés avec ces compétences. Pour ce faire, plusieurs départements concernés (Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité et des Tunisiens à l'Etranger, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de la Promotion des Compétences, Ministère de la Santé Publique) ont œuvré pour la réalisation d'une base de données des compétences.

Dans ce cadre, l'Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE) a mis en place un répertoire des compétences tunisiennes émigrées qui a permis de les classer selon les spécialités et les différents pays d'accueil. Ce travail a permis également d'élaborer une stratégie d'information et de sensibilisation ciblée en direction des compétences tunisiennes à l'étranger, ayant pour objectif la promotion de leur participation au développement.

### Principales caractéristiques des compétences émigrées

Les données recueillies dans le cadre du répertoire ont permis de dresser un état comprenant la répartition des compétences par sexe, par spécialité, par région et pays d'accueil.

**Tableau 5 : les compétences tunisiennes à l'étranger (année 2007)**

Spécialités	Masculin	Féminin	Nb, Compétences
<b>Enseignants et Chercheurs</b>	1 563	299	1 862
<b>Ingénieurs et Architectes</b>	1 668	141	1 809
<b>Médecins et Pharmaciens</b>	699	166	865
<b>Informaticiens</b>	299	32	331
<b>Avocats</b>	53	19	72
<b>Autres Cadres</b>	1 635	137	1 772
<b>Homme d'Affaires</b>	1 029	49	1 078
<b>Total</b>	6 946	843	7 789

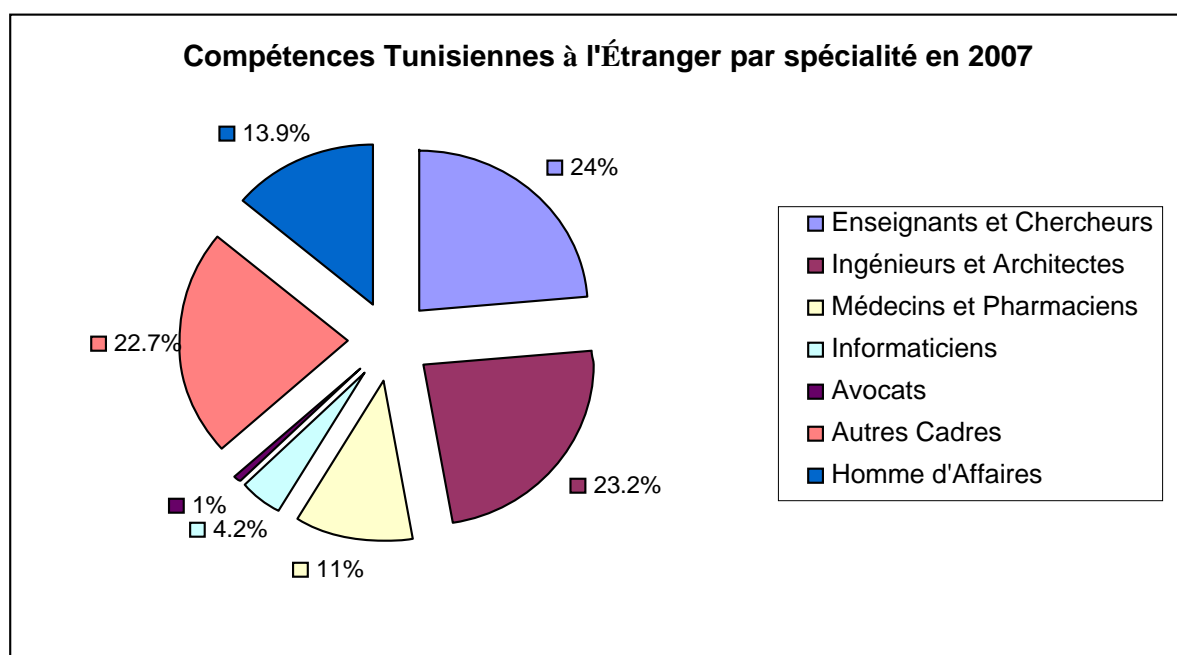
Source : OTE fichier des compétences Tunisiennes à l'Etranger, janvier 2007

Le répertoire des compétences tunisiennes à l'étranger réalisé par l'Office des Tunisiens à l'Etranger, a permis l'identification de plus de 7 789 compétences de haut niveau résidant dans le monde entier. Ces compétences sont réparties sur plusieurs spécialités nobles telles que la recherche (24%), l'ingénierie (23%), la médecine (11%), etc.

De même on constate une présence de compétences féminines, soit 10.8% de l'ensemble des compétences tunisiennes à l'étranger, surtout dans le domaine de l'enseignement et de la recherche (soit 35.5% de l'ensemble des spécialités).

La présence de compétences féminines s'explique par l'intégration et l'insertion de la femme tunisienne à l'étranger dans le système scolaire des pays d'accueil européen, ainsi que l'augmentation du taux de réussite féminine dans les universités en Tunisie.

Parmi les compétences tunisiennes à l'étranger, on trouve la catégorie des hommes d'affaires qui représente 14% de l'ensemble, sachant que ces compétences économiques à l'étranger constituent un vecteur privilégié. Leur apport en matière de création d'entreprises et de transfert de technologie est indéniable.



Source : OTE fichier des compétences Tunisiennes à l'Etranger, janvier 2007

Le tableau suivant montre la répartition des compétences par spécialité et pays d'accueil :

**Tableau 6 : répartition des compétences tunisiennes à l'étranger  
Janvier - 2007**

Régions Spécialités	Europe	Amériques		Pays Arabes	Afrique	Asie	Total
		U S A	Canada				
Enseignants et Chercheurs	975	223	373	247	16	28	862
Ingénieurs et Architectes	1 069	244	228	238	28	02	1 809
Médecins et Pharmaciens	639	55	35	123	11	02	865
Informaticiens	286	-	27	13	05	-	331
Avocats	33	02	06	31	-	-	72
Autres Cadres	887	171	234	410	63	07	1 772
Total	3 889	695	903	1 062	123	39	6 711*

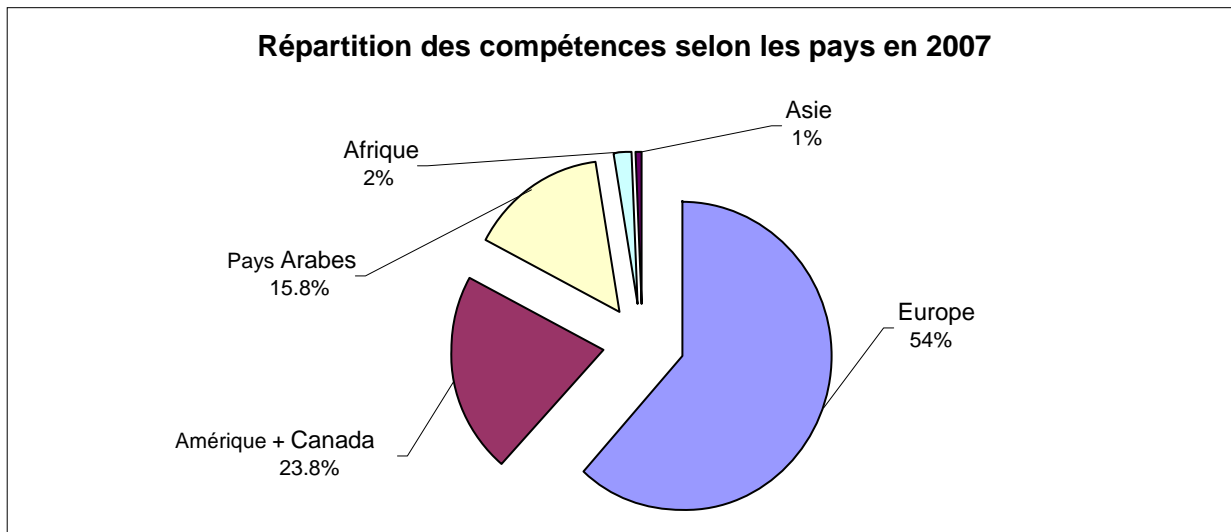
\* Dont **843** compétences féminines + Hommes d'Affaires **107** Total Général 6 711 + 1 078 = 7 789

Source : OTE fichier des compétences Tunisiennes à l'Etranger, janvier 2007

La répartition des compétences tunisiennes à l'étranger par pays d'accueil fait apparaître une forte concentration en Europe, de l'ordre de 54 %, dont la plupart sont installés en France où réside une importante communauté tunisienne (pour des raisons linguistiques et culturelles, les compétents tunisiens préfèrent s'installer en France).

Par ailleurs, on constate une émergence du nombre des compétences tunisiennes en Amérique (USA et Canada, soit 23,8%) comme nouvelle destination, surtout que ces pays sont demandeurs de cadres dans le domaine des nouvelles technologies, ce qui constitue un facteur d'attraction pour les jeunes diplômés tunisiens, qui ont la possibilité d'obtenir un emploi correspondant à leurs qualifications et leurs attentes.

En ce qui concerne les compétences tunisiennes dans les pays arabes, elles sont de l'ordre de 15,8%, dont la plupart sont concentrées dans les pays du Golfe où leur présence s'inscrit dans le cadre de la coopération technique entre la Tunisie et ces pays. Cette émigration reste tributaire de la volonté et de la situation politique entre ces pays.



Source : OTE fichier des compétences Tunisiennes à l'Etranger, janvier 2007

Certes, la concentration des compétences demeure encore dans les pays européens et arabes (bien que dans ce graphique ces pays viennent en 3ème position - au lieu de la 2ème -, résultat de la difficulté de l'identification de ces compétences). Cependant, la répartition des compétences tunisiennes en Europe et en Amérique, Canada et USA, est facilement repérable, étant donné qu'elles sont intégrées dans des institutions organisées telles que la recherche et l'enseignement.

### III. Perspectives d'évolution de la migration des compétences

La migration des compétences et des actifs hautement qualifiés est un phénomène qui connaît aujourd'hui un développement particulier. Le développement de ce phénomène s'explique par des facteurs inhérents à l'environnement professionnel, économique, social et politique d'une part et aux mutations constatées dans les marchés de travail dans les pays d'accueil.

Le phénomène de l'exode des cerveaux touche essentiellement trois secteurs traditionnellement centraux au développement économique de la Tunisie, à savoir, l'éducation, la formation professionnelle et la recherche scientifique. C'est depuis quelques années qu'est venu s'ajouter le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Ainsi le phénomène de l'exode des cerveaux revêt-il désormais une dimension stratégique, ayant des implications non seulement démographiques, sociales, politiques et culturelles, mais également économiques, car il concerne des ressources humaines particulièrement qualifiées dans le domaine informatique, fer de lance de l'entrée dans l'économie numérique basée sur la richesse en intelligence et en savoir humains.

L'importance stratégique de l'exode des cerveaux peut se résumer sur deux axes essentiels :

(1) si les nouvelles technologies de l'information sont créatrices d'emplois et si la Tunisie ne dispose pas des compétences nécessaires pour combler ces emplois, toutes les prédispositions des plans de développement économique à venir seront sérieusement compromises ;

(2) si la Tunisie a toujours favorisé l'éducation et particulièrement dans l'informatique et les technologies de l'information, tous les efforts risquent d'être vains s'ils sont destinés à satisfaire les demandes des pays industrialisés. En fait, tout l'enjeu réside dans la connaissance des effets d'une

telle émigration sur l'économie tunisienne, afin de pallier à ce problème qui risque de constituer un handicap au développement.

### **Un contexte favorable à la poursuite de la migration des compétences ?**

Le système de l'éducation et de la formation a permis au cours des deux dernières décennies d'améliorer sensiblement le niveau d'instruction et de qualification des jeunes tunisiens. Le nombre des qualifiés dans la population active s'est particulièrement accéléré au cours de ces dernières années en augmentant au taux de 5% par an alors que la population active elle-même a crû au taux de 2% seulement.

L'effectif étudiant est en effet passé d'environ 40 000 en 1987/1988 à 365 000 en 2007/2008, soit une multiplication par 9 en 20 ans. Une telle augmentation devrait se poursuivre jusqu'en 2012 où les effectifs, selon les prévisions du Ministère de l'Enseignement Supérieur tunisien, seraient compris entre 550 000 et 600 000 étudiants. Le nombre de diplômés, annuellement estimé à plus de 60 000 aujourd'hui, devrait atteindre 100 000 à l'horizon 2015. Concernant les filles qui représentent aujourd'hui 59% des effectifs, leur nombre a été multiplié par 16 en 20 ans.

Ce bond quantitatif a permis à la Tunisie d'être à l'abri de pénurie grave de main-d'œuvre qualifiée dans de nombreux domaines (médecine, informatique, ingénierie, techniciens supérieurs, enseignants, management, etc.).

La croissance du capital humain qualifié en Tunisie n'a pas été de la même ampleur que celle de la création de nouveaux postes d'emploi. Ainsi, le marché du travail subit des pressions énormes par les demandeurs d'emploi, dont leur nombre ne cesse d'augmenter d'une année à l'autre.

En effet les études stratégiques<sup>3</sup> basées sur un taux de croissance de 4 à 5%, indiquent que le taux de chômage des diplômés restera préoccupant puisqu'il passera de 16% en 2006 à 26% en 2016. Toutefois si la Tunisie enregistrera un taux de croissance plus important entre 6 à 7%, le taux de chômage des cadres baisserait de 14% à 10.3% en 2016.

Ce constat montre d'une manière claire que l'option migration pour les compétences tunisiennes restera plus que jamais en vigueur et pourrait se maintenir sinon connaître plus d'accroissement encouragé également par les politiques migratoires des pays du nord en général et européens en particulier qui privilégient cette migration en lui offrant les facilités et avantages parfois attrayants. La Tunisie en continuant à réaliser le taux actuel de création d'emplois pour les cadres, enregistrera un solde migratoire positif qui concernera les hautes compétences inemployées. En outre de plus en plus d'étudiants tunisiens partent à l'étranger et notamment en Europe et s'orientent vers une installation dans le pays d'accueil au terme de leurs études.

L'impact de ces pressions qui caractérisent la situation socio-économique en Tunisie (chômage/employabilité des diplômés) est à l'origine de la continuation des flux migratoires qui changerait soit dans ses formes soit dans ses caractéristiques. Cette émigration concerne essentiellement les jeunes dans le cadre de l'émigration des compétences qui s'intensifie avec le non retour des étudiants tunisiens à l'étranger. Ces éléments contribueront sans doute à l'accroissement du nombre des compétences tunisiennes à l'étranger qui pourraient induire un impact positif sur le développement.

Cependant si l'émigration des personnes hautement qualifiées semble résoudre des problèmes d'emploi à court et à moyen terme, elle risque aussi à causer des effets négatifs sur l'économie et la société. En effet le coût de formation de ces compétences demeure élevé, sans qu'elles soient utilisées pour une période minimale qui pourrait rentabiliser au moins l'investissement public consenti dans le

---

<sup>3</sup> Institut Tunisien des Etudes Stratégiques « Pour une politique nationale en matière d'émigration et d'immigration » rapport interne, novembre 2007.

système éducatif. Plusieurs secteurs<sup>4</sup> de l'économie appelaient pour une meilleure gestion de l'émigration des meilleures compétences et surtout celles qui sont dotées d'une expérience professionnelle leur permettant d'apporter un dynamisme et une rentabilité certaine dans les entreprises.

### **Des jeunes diplômés à la recherche de meilleures conditions de travail et de vie ?**

Les études empiriques portant sur la migration des jeunes diplômés<sup>5</sup> ont montré que ces jeunes évoquent plusieurs raisons justifiant le recours à la migration :

- **économique** : les jeunes évoquent la question de revenu en mettant en relief le différentiel de salaire entre la Tunisie et les pays d'accueil. Ils déclarent que le marché du travail tunisien a subi au cours de ces dernières années des pressions qui ont conduit à un accroissement de taux de chômage et notamment chez les jeunes à niveau d'instruction relativement élevé, titulaire de qualifications professionnelles et de plus en plus diplômés de l'enseignement supérieur.
- **professionnelle** : ainsi, la possibilité d'obtenir un emploi correspondant aux qualifications et attentes des jeunes semble hypothétique ; ce constat semble s'accroître par un écart entre les conditions matérielles de travail qui sont plus favorables dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine, surtout dans le domaine de recherche et d'innovation, où les dépenses de recherche-développement sont plus considérables.
- **éducative et sociale** : la politique de réforme de l'enseignement a engendré un développement de la scolarisation, et la réussite enregistrée dans la formation des cadres diplômés, surtout dans les nouveaux domaines tels que l'informatique, les techniques d'information, de communication et de la santé, constituant les facteurs essentiels de l'économie de savoir. Ces formations, selon les jeunes, coïncident avec les besoins des pays d'accueil fortement utilisateurs des compétences dans ces domaines, ce qui pourrait faciliter le processus migratoire des porteurs de ces formations.

## **IV. Politiques migratoires et bilan de l'impact de la migration des compétences**

Consciente de l'importance de l'apport des compétences tunisiennes à l'étranger au développement, la politique tunisienne d'émigration a été centrée sur la nécessité de renforcer les liens de ses émigrés avec la mère patrie. Cette orientation s'appuie sur une stratégie et des programmes d'actions adaptés à cette composante, en vue de garantir son adhésion et sa mobilisation, afin de contribuer à l'œuvre de développement.

### **Principaux axes de politiques en direction des compétences**

Tenant compte de la diversité qui compose les compétences, des actions ont été menées en faveur de chaque catégorie, à savoir les hommes d'affaires, les enseignants et les chercheurs et les compétences technologiques. Des mesures législatives accordant des avantages fiscaux ont été adoptées en vue d'encourager les tunisiens à investir et participer au développement du pays.

---

<sup>4</sup> Hamza Yassine, directeur du département de gestion hôtelière et Touristique à l'Institut Supérieur des Technologies de Sousse, « Formation supérieure en Tourisme en Tunisie », 2008. Cette étude sur le secteur touristique dresse un bilan négatif de départ en masse des compétences formées dans le domaine des services et de gestion hôtelière.

<sup>5</sup> L'on se réfère surtout à une étude récente réalisée en 2007 au sein de « l'observatoire national de la jeunesse » qui a mis en relief les motivations des jeunes et les facteurs à l'origine d'une perspective de migration.



### ***L'information et la sensibilisation au service du développement***

Les pouvoirs publics ont opté pour le contact direct avec les compétences économiques tunisiennes à l'étranger, pour les informer des possibilités d'investissement dans les différentes régions de la Tunisie.

Dans ce cadre, des journées d'information, à l'intention des hommes d'affaires tunisiens résidents à l'étranger, ont été organisées ; elles sont à leur dixième session.

Ces journées, qui réunissaient ces compétences économiques avec les responsables nationaux et régionaux (Offices de mise en valeur des régions du pays) des agences d'investissement spécialisées, constituent des occasions propices pour :

- informer les hommes d'affaires tunisiens à l'étranger sur les mesures législatives et les avantages accordés ;
- présenter aux participants les priorités nationales en matière d'investissements retenues dans les plans de développement économique ;
- présenter des idées de projets dans les différentes régions du pays, susceptibles d'être réalisées dans plusieurs secteurs d'activité ;
- offrir aux compétences économiques tunisiennes, à travers les participants et les clubs des hommes d'affaires représentés dans ces forums, la possibilité d'investir en partenariat avec les promoteurs nationaux ou originaires des pays d'accueil.

Les pouvoirs publics espèrent atteindre une consolidation de la participation des hommes d'affaires à l'œuvre du développement, à travers l'investissement dans des projets novateurs.

### **La consolidation de la participation des compétences scientifiques et technologiques au développement : dépasser les effets négatifs de la fuite des cerveaux**

La Tunisie a toujours accordé un intérêt particulier au rôle que jouent les ressources humaines nationales ou émigrées pour la promotion de recherche scientifique et l'édification de société de savoir.

#### ***Organisation de conférences groupant les compétences***

Dans ce cadre, les pouvoirs publics ont organisé des conférences groupant les compétences scientifiques à l'étranger, axées autour des objectifs suivants :

- consolidation de la participation des compétences à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique et promotion de la mobilité des enseignants et des chercheurs visiteurs
- établissement d'un partenariat scientifique, dans le domaine de la recherche scientifique, avec les universités étrangères où les compétences scientifiques tunisiennes tiennent un rôle de premier plan en vue de consolider les laboratoires de recherche en Tunisie :
- encouragement à la création d'associations groupant les compétences tunisiennes à l'étranger, en vue de les associer à la réalisation des programmes nationaux en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

Des résultats encourageants atteints dans plusieurs niveaux, donnent lieu à la multiplication du nombre de contrats d'enseignants et de chercheurs visiteurs. Cet effort national a été renforcé par la mise en place d'un organe de coordination.

#### ***La mise en place d'un organe de coordination***

Sous l'impulsion de la plus haute autorité de l'État, les pouvoirs publics ont accordé une place privilégiée aux compétences scientifiques, en adoptant une stratégie visant la consolidation de la

participation des compétences à l'œuvre du développement. Un organe de suivi et de coordination fut créé, groupant des représentants des différents départements ministériels concernés.

Cette structure assure la mise en œuvre d'une stratégie nationale visant le renforcement de l'appui des compétences tunisiennes au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et la promotion de l'investissement dans les pôles technologiques.

### *Tirer profit de la migration des compétences à travers la promotion de l'investissement*

La Tunisie a compté pour son développement économique sur ses capacités intérieures ainsi que sur ses ressources expatriées. Dans ce cadre, les compétences économiques à l'étranger constituent un vecteur privilégié. Leur apport, en matière de création d'entreprises et de transfert de technologie, est indéniable.

Un bref rappel des réalisations dans ce domaine est révélateur, comme le montre le tableau suivant :

**Tableau 7 : Projets agréés au profit des Tunisiens à l'Étranger 1988-2007**

SECTEUR	PROJETS		INVESTISSEMENTS (Millions de D)		POSTES D'EMPLOI	
	NOMBRE	%	MONTANT	%	NOMBRE	%
<b>Agriculture</b>	986	9,6	64,103	16,6	1 822	4,1
<b>Industrie</b>	2 703	26,2	153,731	39,9	22 288	50,8
<b>Services</b>	6 614	64,2	167,308	43,5	19 802	45,1
<b>Ensemble</b>	10 303	100,0	385,142	100,0	43 912	100,0

Source : Agence de Promotion de l'Industrie – Agence de Promotion des Investissements Agricoles . Tableau élaboré sur la base des données annuelles au cours de la période 1987-2007.

Ces réalisations ont été enregistrées grâce à une stratégie dynamique d'information et de sensibilisation auprès des compétences économiques dans les pays de résidence.

Cette information a été renforcée par des actions ciblées favorisant l'investissement dans les secteurs à haute valeur ajoutée et permettant par conséquent le transfert technologique. Ainsi les technopoles, implantées dans plusieurs régions du pays, ont mené des campagnes de sensibilisation visant à la fois les compétences économiques et techniques, en vue d'orienter leur savoir-faire et leurs ressources vers les projets porteurs tels que les projets dans le secteur des nouvelles technologies de l'information (NTI.)

## Conclusions

1. Au terme de cette note analytique, il s'est avéré que la migration des compétences tunisiennes devient un phénomène qui est en train de marquer la société. La discussion autour de cette question n'est pas exempte de controverses allant de la mise en relief de ses avantages aux incidences négatives en matière de perte de capital humain indispensable pour consolider une dynamique de développement déjà engagée ;
2. La situation de l'emploi en Tunisie et la progression rapide des sortants des universités tunisiennes constituent autant d'éléments explicatifs de la poursuite des flux migratoires des compétences ;
3. De nombreux dispositifs, mis en place par les pays de l'OCDE en général et européens en particulier, visent à faciliter l'accueil des cadres étrangers et demeurent des facteurs d'attraction pour les compétences tunisiennes d'autant plus que les travaux de recherches montrent que la propension à émigrer augmente avec le niveau de qualification ;
4. La migration des compétences pourrait engendrer des gains mais elle n'est pas non plus sans risques car elle peut occasionner des pertes ;
5. Le départ des meilleures compétences est perçu par certains acteurs sociaux comme une perte à la fois en terme de sacrifices financiers importants ayant servi pour la formation et supportés par la collectivité d'une part et en terme de perte d'agents de changements sociaux et culturels qui pourraient contribuer efficacement dans l'œuvre de développement global d'autre part ;
6. Le débat sur les avantages et les inconvénients de la migration des compétences a amené les composantes de la société civile (Syndicat<sup>6</sup>, partis politiques, ONG) à demander dans le cadre des conférences régionales et internationales la nécessité d'étudier les moyens permettant « de compenser » les pays d'origine la perte de leurs ressources humaines hautement qualifiées et expérimentées ;
7. Consciente de ces enjeux, la Tunisie espère consolider les efforts en vue d'une meilleure contribution des compétences aux objectifs du XI plan de développement économique (2007-2011)<sup>7</sup> en s'appuyant sur les hommes d'affaires, les compétences scientifiques<sup>8</sup> et technologiques expatriés ;

---

<sup>6</sup> La centrale syndicale Tunisienne (UGTT) a débattu de " la migration des compétences et de ses impacts socio-économiques" dans le cadre de la rencontre annuelle de son département des relations extérieures et de l'émigration.

<sup>7</sup> Les planificateurs ont prévu une intensification de l'investissement privé et la multiplication de la création des entreprises en misant aussi sur la participation des compétences économiques (hommes d'affaires, commerçants) dans la création des entreprises et un programme d'information sur les opportunités d'investissement au niveau sectoriel et local, régional et national fut engagé en direction de ces acteurs.

<sup>8</sup> Afin de promouvoir la participation des compétences le Ministère de l'Enseignement Supérieur a lancé le **Programme de coopération avec les chercheurs tunisiens résidents à l'étranger**. Dans la note de présentation l'on peut lire ce qui suit : « Dans le cadre de la politique de mobilisation des compétences nationales scientifiques au profit du développement du secteur de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie met en place un programme pluriannuel pour le renforcement des liens de coopération scientifique entre les équipes et les structures de recherche tunisiennes et les chercheurs tunisiens qui résident à l'étranger, et ce à travers un **Appel à propositions ouvert**.

Ce programme, qui s'inscrit dans les orientations du XI ème Plan (2007-2011) du secteur de R&D, vise à favoriser l'accueil des chercheurs tunisiens, installés à l'étranger, dans les structures de recherche tunisiennes afin d'entreprendre des actions conjointes de recherche et de développement technologique.

8. Pour ce faire, la Tunisie appelle à une nouvelle approche de l'analyse du lien entre émigration et développement, qui dépasserait la dimension transferts de fonds et création de projets vers une dimension qui engloberait l'apport qualitatif de l'émigration dans les domaines du savoir et du savoir faire et la consolidation de la société de savoir.

### **Références principales**

Docquier F. et Mafrouk A. « International Migration by Education Attainment , 1990- 2000 » , in *International Migration, Remittances and the Brain Drain*, Banque Mondiale 2005

Étude sur l'insertion des diplômés en Tunisie. Publication de la Banque Mondiale, mars 2008

Institut Tunisien des Etudes Stratégiques « Pour une politique nationale en matière d'émigration et d'immigration », rapport interne, novembre 2007.

Yassine, H. « Formation supérieure en Tourisme en Tunisie », étude présentée dans le cadre du séminaire sur " Perspectives du développement du secteur touristique en Tunisie" organisé par l'Office National du Tourisme en Tunisie(ONTT) et la Fédération Nationale de l'Hotellerie. Décembre 2008.

(Contd.) \_\_\_\_\_

Ce programme vise aussi à favoriser la création ou le renforcement d'une dynamique de coopération et de partenariat scientifique entre les structures de recherche tunisiennes et celles au sein desquelles exercent les chercheurs tunisiens résidents à l'étranger. »